



**BUREAU  
VERITAS**

## **BUREAU VERITAS**

Agence Alsace  
Service Patrimoine  
4, rue du Parc  
Oberhausbergen  
67088 STRASBOURG Cedex 2  
Tél : 03.88.56.84.84  
Fax : 03.88.56.84.56

**PREFECTURE DU HAUT-RHIN  
7 RUE BRUAT  
BP 10489  
68020 COLMAR CEDEX - France**

N° affaire : 2216188  
N° rapport : 2216188/2/E

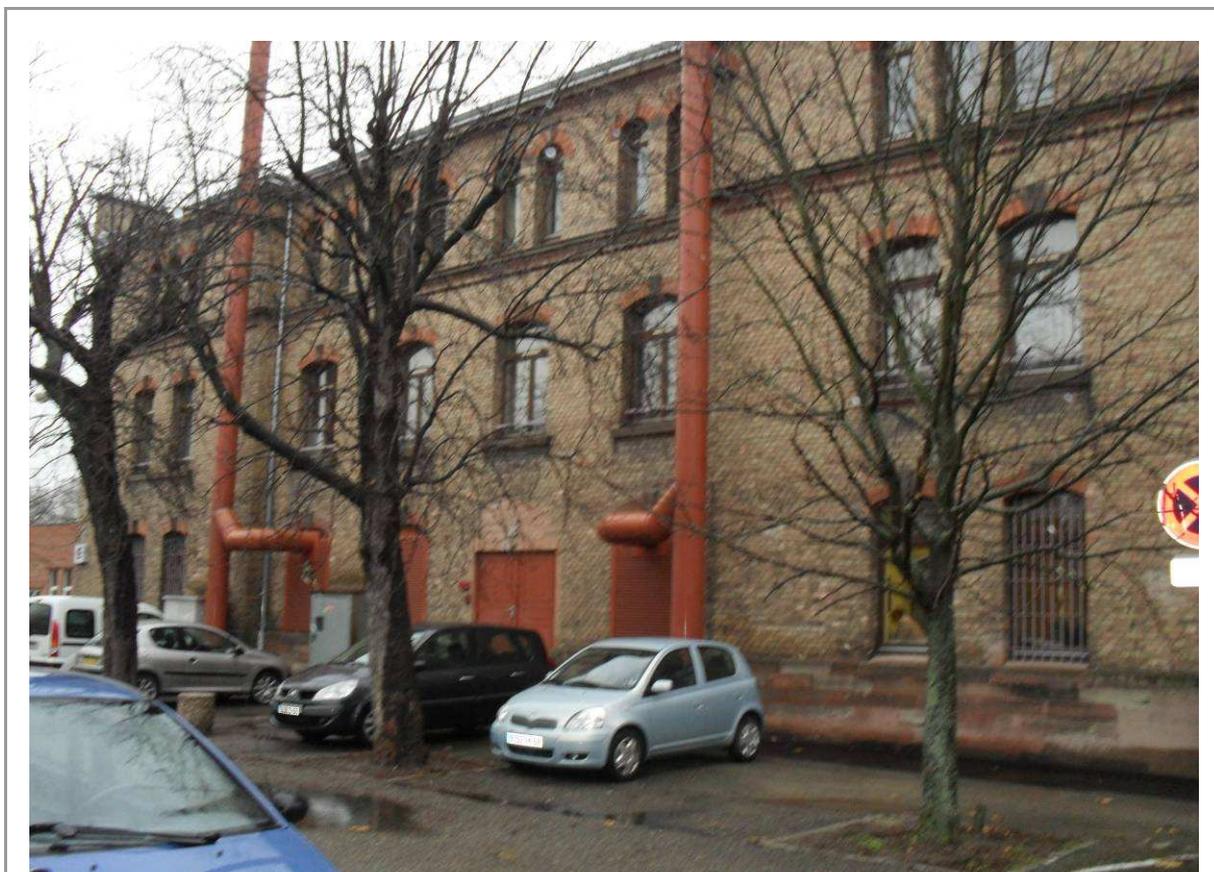
Rapport établi par : Adelino DE AZEVEDO

Didenheim le 27 avril 2011

# **Rapport d'Audit de Gros Entretien**

**Site : Cité Administrative de Mulhouse  
Bâtiment E**

Adresse Cité administrative –Bât E  
12 rue Coehorn  
68091 Mulhouse Cedex



# Sommaire

<b>1. Contexte de la mission.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Carnet d'identité .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Carnet état réglementaire .....</b>	<b>5</b>
<b>4. Carnet de santé.....</b>	<b>20</b>
<b>5. Constats d'Audit.....</b>	<b>23</b>
<b>6. Annexe : tableau récapitulatif des constats .....</b>	<b>30</b>
<b>7. Album Photo .....</b>	<b>32</b>
<b>8. Plans et repérage des constats .....</b>	<b>34</b>

# 1. Contexte de la mission

---

## 1.1. Mission audit gros entretien

Notre mission consiste en un diagnostic d'ordre général des éléments techniques principaux du site concerné : ces éléments pouvant être des composants, des équipements ou des fonctions du bâtiment.

Ce diagnostic est basé sur une visite sur site ; lors de cette visite, notre analyse est limitée à un examen visuel des éléments concernés, sans essais, calcul, mesure, analyse particulière, sondage destructif ou radiographie. Si certains éléments nécessitent un examen plus approfondi, à la demande du client, une mission complémentaire pourra lui être proposée.

Compte tenu de l'enjeu du client, nos constats sont accompagnés d'une proposition de solution technique (proposition d'action) visant une remise à niveau de l'élément concerné. Et ces actions proposées font l'objet d'une estimation financière.

Le gros Entretien est l'ensemble des travaux qui ont pour but de maintenir dans leur état initial de bon fonctionnement des ouvrages existants, sans changer leur usage, ni la nature des prestations qu'ils peuvent offrir.

On peut distinguer 2 catégories de gros entretien :

- le gros entretien courant touchant le clos et couvert et les installations de base ainsi que les mises en Conformité, et qui permet le maintien en bon état de conservation d'un ouvrage
- le gros entretien pour opération à caractère exceptionnel concernant des grosses réparations en vue de la remise à niveau d'un ouvrage mal entretenu

## 1.2. Introduction au rapport

Le rapport comprendra :

- une description de l'existant
- un carnet état réglementaire
- un carnet état de santé
- une synthèse des actions à mener permettant au gestionnaire du bâtiment de pouvoir programmer les opérations précédemment décrites

## 1.3. Référentiel

Ce diagnostic a été réalisé par référence aux textes suivants :

- Code la construction et de l'habitation - partie réglementaire
  - Code la construction et de l'habitation - partie réglementaire
  - Code du Travail – partie réglementaire
  - Règlement du 25 juin 1980 modifié
  - Les normes et DTU

## 1.4. Légende

[V] : Mesurée sur site ; vue sur site ; constatée sur site par l'intervenant Bureau Veritas

[D] : Constaté ou mesuré sur document par l'intervenant Bureau Veritas

[E] : valeur probable et estimé par Bureau Veritas avec une valeur précise car habituelle pour un type d'ouvrage ou d'équipements ou estimé par Bureau Veritas avec une valeur défavorable ou exigeante car obligatoire à la bonne poursuite de l'audit

[O] : déclarés par conversation avec les exploitants, les gestionnaires, les équipes d'entretien, etc.

## 1.5. Hypothèses

Les estimations financières du présent rapport sont faites à partir de base de prix de : janvier 2010

## 2. Carnet d'identité

LOCALISATION							
Date de visite :							
ETABLISSEMENT (rattachement)							
BATIMENT (Intitulé / Utilisation principale / Niveaux)		<b>Bât E/ Salle des ventes, Domaine, Trésor Public/R+2</b>					
ADRESSE DU BATIMENT (Rue / Code postal / Ville)		12 rue du coehorn 68 091 Mulhouse Cedex					
NUMERO D'IDENTIFICATION (TGPE Etat, etc.)							
CORRESPONDANT SUR SITE							
OCCUPATIONS							
STATUT JURIDIQUE		TERRAIN		SURFACES BATIMENT		EFFECTIFS	
Bâtiment :	Administration	Surface parcelle :		S Utile :		Personnel :	60
Terrain :		Surface bâtie :		SDO :		Public :	325
		Réf. cadastrale :		SHON :		Global :	<b>385</b>
PRINCIPALES UTILISATIONS (Activité / m <sup>2</sup> SHON)		Administration 100%		Logement		Recherche /	
DESCRIPTION BATIMENT							
Corps de bâtiment	Type de construction	Année de construction	Année d'occupation	Nombre de niveaux Total      Sous-sol		Précédentes occupations Période      Utilisation	
Classement ERP du bâtiment			Type : <b>Code du travail</b>			Catégorie : 3 <sup>ème</sup>	
Avis de la commission			<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable				
<b>EQUIPEMENTS TECHNIQUES</b>	<b>Type</b>			<b>Date installation</b>	<b>Maintenance / Vérification</b>	<b>Commentaires</b>	
<b>Chauffage</b>	Sous station chauffage				/? / ?		
<b>Traitement d'air</b>	CTA salle réunion, garage. Extraction sanitaires				/? / ?		
<b>Installation gaz</b>	alimentation gaz cuisinière logement service				/? / ?		
<b>Electricité</b>	TGBT + onduleur				/? / ?		
<b>Courant faible</b>	Répartiteur + Baie brassage				/? / ?		
<b>Système incendie</b>	Extincteurs, B.A.E.S.				/? / ?		
<b>Ascenseur</b>					/? / ?		
<b>Autres spécifiques</b>	Alarme intrusion				/? / ?		

### 3. Carnet état réglementaire

<b>BATIMENT</b> (Intitulé / Utilisation principale / Niveaux) :	<b>Bât E/ Salle des ventes, Domaine, Trésor Public/R+2</b>				
Adresse :	12 rue du coehorn 68 091 Mulhouse Cedex	Mise e service :		Date de visite :	
<b>COMMISSION DE SECURITE</b>	Organisme :		Date visite :		Périodicité :
Classement ERP du bâtiment	Type :    Catégorie : Code du travail				
Effectif	Public :    Personnel (même issue) :				
<b>Avis de la commission pour le maintien de l'ouverture</b>	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable				
<b>Observations de la commission</b>					
Prescriptions permanentes	Sans objet				
Prescriptions antérieures non exécutées	Sans objet				
Prescriptions nouvelles	Sans objet				

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
<b>INSTALLATIONS ELECTRIQUES</b> (Contrôle agréé) Travailleurs (D.14/11/88 et A.10/10/2000) : 1 an ou 2 ans Public (EL19) : 1 an	<b>NON</b>	Socotec	24/1/08	CDT : 1 à 2ans ERP : 1 an		<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	Le rapport mis à notre disposition n'est plus valide. Prévoir une visite.
<b>SECURITE INCENDIE</b> (Contrôle agréé ou qualifié) Exercices, visites et essais (R232-12-21) Moyens de secours (art. MS 73) Désenfumages (art. DF8-PE4) Parois CF Extincteurs Consignes (R232-12-20) Plans d'évacuation <b>EQUIPEMENT D'ALARME (EA) :</b> (R232-12-18 et NFS61-936 §3) Type EA1 : SDI (DM+DAI)+UGA1+DSNA ou BAAS-Sa Type EA2a (+ZA) : SDI (DM) + UGA2 + DSNA ou BAAS-Sa Type EA2b (1ZA temporisée) : SDI (DM) + BAAS-Sa ou Pr Type EA3 : SDI (bris glace DM) + sirène (BAAS) Ma Type EA4 : sifflet ou sirène (Ma)  <b>SYSTEME SECURITE INCENDIE (SSI) :</b> (NFS61-931 §3) : Catégorie A : SDI + SMSI (CSMI type A + DAC + DAS + EA1) Catégorie B : SMSI (CSMI type B + DAC + DAS + EA2a) Catégorie C : SMSI (DCS + DAC + DAS + EA2b ou 3)	<b>NON</b>	Bureau Veritas	10/06/05	6 mois (exercices, essais et visites matériel, alarmes)  1 an (moyens secours, désenfumage)		<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	Le rapport mis à notre disposition n'est plus valide. Prévoir une visite.

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
Catégorie D : SMSI (DCMR + DAC + DAS + EA2b, 3 ou 4) Catégorie E : DCM + DAC + DAS + EA2b, 3 ou 4								
<b>ECLAIRAGE DE SECURITE</b> (Contrôle agréé ou qualifié) A.19/11/01 (PC > 08/04/02) - EC7 à EC15 A. 22/11/04 (maintenance ERP) - EL18 Evacuation et ambiance / anti-panique BAES autonomes : 45 lumens 1h Luminaires avec source centrale (LSC) : 5 lumens/m²/1h NF-AEAS, si fluo non permanent test SATI Lampes rechanges et notice emploi - entretien annexée registre (EC13)	<b>NON</b>	SOCOTEC	24/11/08	Test SATI ou mois (visuel) + 6 mois (essais) + 1 an (maintenance)		<b>NON</b>	<b>NON</b>	Test non effectué lors de la visite. Effectuer un test sur les éclairage de sécurité

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
<b>INSTALLATIONS THERMIQUES</b> Arrêté 23/06/78 (chaufferie > 70 kW) CH58 : agréé ou qualifié (1 an) A. 12/07/90 : pollution STG > 350 kW par agréé D. 16/09/98 : production > 1000 kW par agréé (3 ans)	?			1 an (CH58) 3 ans (>1000 kW)		?	?	Lors de notre visite aucun document ne nous a été remis. Prévoir une visite de contrôle.
<b>CLIMATISEURS</b> Arrêté 08/07/99 (Fluide au moins 2 Kg : contrôle agréé ou qualifié)	S/O			1 an				

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
<p align="center"> <b>APPAREILS A PRESSION DE GAZ</b>            (D.13/12/99 : Contrôle agréé)            Réservoir fixe ou mobile : 40 mois            (visite)            Réépreuve : 10 ans            Soupape sécurité (A.04/12/98)         </p>	<b>S/O</b>			<p align="center">           Visite :            40 mois            Réépreuve :            10 ans         </p>				
<p align="center"> <b>APPAREILS A PRESSION DE VAPEUR</b>            (D.13/12/99 : Contrôle agréé)         </p>	<b>S/O</b>			<p align="center">           12 mois (marche)            18 mois (ouverte)         </p>				

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité		Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
	OUI	NON							
INSTALLATIONS DE GAZ (Art. GZ30-CH58-PE4 public : contrôle agréé)	?				1 an		?	?	
AMIANTE (D.07/02/96 travailleurs et 12/09/97 propriétaires : Contrôle agréé avant 31/12/99) Flocages, calorifugeages, faux- plafonds et autres	NON		Bureau Veritas	30/08/05	2-3 ans		OUI	OUI	Le rapport n'est plus valide. Prévoir une visite.

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
<p align="center"><b>ACCESSIBILITE PLOMB</b> (A.12/07/89 : Diagnostic ou contrôle agréé)</p>	<b>S/O</b>							
<p align="center"><b>ETAT PARASITAIRE</b> (Diagnostic termites loi 08/06/98, champignons mэрule)</p>	<b>S/O</b>							

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
<p><b>AERATION LOCAUX TRAVAIL</b> (Arrêté 08/10/87 : Contrôle agréé ou qualifié)</p> <p>Code du travail (articles R232-5 à R232-5-14 et R235-2-4 à R235-2-8)</p> <p>Règlement sanitaire départemental (article 65 : soufflage)</p> <p>Circulaire ICPE 23/04/99 (tour aéroréfrigérante classée sur déclaration ou autorisation Préfectorale)</p>	<b>S/O</b>			<p>6 mois (recyclage polluants)</p> <p>12 mois (débits)</p>				
<p><b>BRUIT LOCAUX TRAVAIL</b> (Code du travail R232-8-1 : Contrôle agréé)</p>	<b>S/O</b>			3 ans				

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
<p align="center"><b>PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES</b> (R232-1-2 et A.21/12/93 : Contrôle agréé ou qualifié)</p>	<b>S/O</b>			6 mois				
<p><b>ASCENSEURS ET MONTE-CHARGE</b> A.25/06/80 et art. AS9 et AS10 D. 09/09/04 (Contrôle agréé ou qualifié : 6 s réglages et serrures, 6 mois câble et parachute, 12 mois organes sécurité) (Contrôle agréé : 5 ans ERP ou changement exploitant)</p>	<b>S/O</b>			6, 12 mois 5 ans				

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
<p><b>ESCALATORS ET TROTTOIRS ROULANTS</b> A.25/06/80 et art. AS9 et AS10 (Contrôle agréé ou qualifié : 6 mois organes sécurité) (Contrôle agréé : 5 ans)</p>	<b>S/O</b>			6 mois 5 ans				
<p><b>APPAREILS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION</b> (R233-11 et A.09/06/93 : Contrôle agréé)</p>	<b>S/O</b>			3, 6, 12 mois				

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
<b>MACHINES</b> (R233-11 et A.05/03/93 : Contrôle agréé ou qualifié) Compacteurs à déchets, presses, massicots	<b>S/O</b>			3 mois				
<b>RAYONNEMENTS IONISANTS</b> A.02/10/90 (Contrôle agréé : 1 an sources scellées, 2 et 3 ans générateurs)	<b>S/O</b>			1, 2, 3 ans				

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
<p align="center"><b>GRANDE CUISINE</b> (Art. GC19-PE4 : Contrôle agréé ou qualifié : cuisine collective)</p>	<b>S/O</b>			1 an				
<p><b>PROTECTIONS CONTRE LA Foudre</b> (A. 28/01/93 classées et cultes : Contrôleur agréé ou qualifié NFC17-100 §4.2 recommandé)</p>	<b>S/O</b>			1 et 3 ans				

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
<b>FLUIDES MEDICAUX</b> (Art. U41-PU5 public : Contrôle agréé, Autres : contrôle agréé ou qualifié)	<b>S/O</b>			1 an				
<b>ASSAINISSEMENT</b> (RSD art. 16.3 : Contrôle agréé DASS) Disconnecteurs eau potable / EU	<b>S/O</b>							

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
<b>EQUIPEMENTS COLLECTIFS SPORTIFS ET JEUX</b> (Contrôle agréé ou qualifié) D. 18/12/96 : Aires jeux D.10/08/94 : Equipements aires jeux D. 04/06/96 : Equipements sportifs	<b>S/O</b>			2 ans (aires jeux, toboggan, balançoire, buts, paniers)				
<b>BRONZAGE ULTRA VIOLET</b> (D.30/05/97 : Contrôle agréé)	<b>S/O</b>			2 ans				

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
RESERVOIRS ENTERRES CARBURANTS (DRIRE et A. 22/06/98 : Contrôle agréé)	S/O			Simple peau 15 ans puis tous les 5 ans Tuyaux 10 ans				

## 4. Carnet de santé

<b>BATIMENT</b> (Intitulé / Utilisation principale / Niveaux)		
Adresse :		Date de visite :

0	= bon état, fonction parfaitement remplie
1	= état moyen, quelques défauts, fonction correctement remplie

2	= état médiocre, dégradation partielle et/ou fonction mal remplie
3	= état mauvais, dégradation générale et/ou fonction non remplie

(a) Etats de conservation des ouvrages

(b) Coefficients de pondération des ouvrages pour le calcul des "états moyens"  
 "Etat moyen" du bâtiment = Somme (état X poids) / Somme (poids)

N° Photos	Constituants	Etats de santé (a)	Poids relatifs (b)	Observations des "états moyens" de santé (constitution et justification cotation)
<b>CCS Clos - Couvert - Structure</b>		<b>1,2</b>	<b>60%</b>	<b>ETAT MOYEN - MEDIOCRE</b>
	Couvertures	1,0	10%	<b>Couvertures</b> : Bâtiment principal: Tuiles en terre cuite bien entretenu sauf la partie du pignon sud et est (1.5) conciergerie : tuiles enterre cuite en bon état (1)
	Façades	1,5	20%	<b>Revêtements</b> : Maçonnerie de brique terre cuite rouge, (1,5)
	Ouvertures extérieures	1,0	10%	<b>Fenêtres</b> : Bois peint, majoritairement double vitrage (3). <b>Portes d'entrée extérieure</b> : En bois (1)
	Structures	1,0	20%	<b>Façades</b> : Elévation en maçonnerie. (1). <b>Refends et poteaux, poutres</b> :en béton (1) <b>Planchers bas</b> :en bois et béton (1) <b>Planchers intermédiaires</b> : en béton. (1) <b>Planchers hauts</b> : en béton (1). <b>Escalier principal</b> : Escaliers en béton, rampe métallique (1)
<b>EQTE Equipements techniques</b>		<b>1,1</b>	<b>25%</b>	<b>ETAT MOYEN - MEDIOCRE</b>

	Chauffage, ventilation	1,0	10%	<b>Chaufferie : chaudière en gaz (1)</b> <b>Distribution chauffage : Bitube acier (1)</b> <b>Emissions : radiateurs en fonte et acier avec robinets thermostatiques (1).</b> <b>Ventilation (naturelle, mécanique) : naturelle, présence du VMC (2)</b>
	Plomberie, sanitaire	1,0	5%	<b>Alimentations (EF, EC) :</b> alimentation cuivre, évacuation en fonte (vérifier l'état) Appareillages et robinetteries : faïence, robinetterie variée (simples, mélangeurs) (1) WC aux étages et rdc
	Electricités	1,0	5%	
	Courants faibles	1,0	3%	
	Equipements de sécurité	2,0	2%	<b>Système incendie (SSI) : aucune</b> <b>Eclairage de sécurité : Bloc issue de secours</b> <b>Extincteurs : présents dans l'ensemble du bâtiment</b> <b>Plans d'évacuation et consignes : affiché</b> <b>Détection intrusion : RAS</b>
	Appareils élévateurs		0%	<b>Ascenseurs : non concerné</b> <b>Montes-charges : non concerné</b>
<b>AI</b>	<b>Aménagements intérieurs</b>	<b>1,5</b>	<b>9%</b>	<b>ETAT MOYEN - MEDIOCRE</b>
	Cloisons courantes et CF	1,5	3%	<b>Cloisons courantes : maçonneries ou en béton (1,5)</b>

	Revêtements	2,0	3%	<b>Sols</b> : divers revêtements, moquettes, carrelage dans WC, plastifié dans les bureaux (2). <b>Muraux</b> : papier peint, enduit, bon état (2). <b>Plafonds</b> : enduit, bon état (2)
	Ouvertures intérieures	1,0	3%	<b>Portes courantes</b> : Portes en bois bon état, dans les endroits occupés (1)
<b>AE</b>	<b>Aménagements extérieurs</b>	<b>0,7</b>	<b>6%</b>	<b>ETAT MOYEN</b>
	Voiries	0,0	2%	<b>Voirie</b> : route du domaine public, enrobés RAS (0). <b>Cour intérieur</b> : non concerné. <b>Eclairages extérieurs</b> : non concerné
	Réseaux divers	1,0	2%	<b>Branchement assainissement et EP</b> : à l'égout supposé, vérifier état.
	Clôtures, portails	1,0	2%	<b>Garde corps</b> : Portails :
	<b>BATIMENT</b> "ETAT MOYEN" (b)	<b>1,1</b> SANTÉ (0 à 3)	<b>100%</b> POIDS (coût)	<b>ETAT MOYEN - MEDIocre</b>

## 5. Constats d'Audit

---

Les fiches ci-après indiquent des constats qui mettent en évidence des écarts par rapport à la réglementation sur l'accessibilité.

Ceux-ci peuvent être complétés par des propositions de solutions permettant d'atteindre un meilleur niveau d'accessibilité.

Le cas échéant, ces constats et propositions d'actions sont rattachés à un ou deux critères définis dans le tableau ci-après.

Les fiches indiquent également l'estimation financière des actions proposées (lorsqu'elle est prévue au contrat) et une proposition de variante, le cas échéant.

<b>PRIORITE</b>	<b>Commentaires :</b>
Priorité 1	Travaux à minima
Priorité 2	Qualité d'usage 2020
Priorité 3	Programmable 2020 -2050

<b>Décision</b>	<b>Commentaires :</b>
1	Sécurité et hygiène
2	Sûreté
3	Continuité fonctionnement vital
4	Adaptation à l'usage
5	Pérennité des ouvrages
6	Energie
7	Accessibilité

<b>FICHE DE CONSTAT</b>	<b>FC n°1</b>
-------------------------	---------------

**STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Murs**

Constat - Localisation :

La partie basse des murs dans le hall d'entrée sont en mauvais état. Il semble qu'il y a de l'humidité

**PROPOSITION D'ACTION**

PRIORITE FC n°1

**Traitement de l'humidité et repeindre le mur**

Décision FC n°1

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m <sup>2</sup>	30	35	<b>1050</b>

*Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure*



**Le prix comprend :**

*Brossage et nettoyage du support*

*Grattage des parties non adhérentes*

*Impression, rebouchage, traitement des fissures*

*Application d'un traitement d'étanchéité sur support existant contre les remontées d'humidité*

*Reprise des revêtements de finitions*



**BUREAU  
VERITAS**

## FICHE DE CONSTAT

FC n°2

### STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Sols

#### Constat - Localisation :

Les revêtements de sol du centre de recrutement et de formation de la police sont en mauvais état ainsi que dans les locaux de la jeunesse et des sports

### **PROPOSITION D'ACTION**

PRIORITE FC n°2

### **Changer le revêtement de sol souple**

Décision FC n°2

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m <sup>2</sup>	317	70	22 190

*Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure*



#### **Le prix comprend :**

*Dépose et évacuation du revêtement de sol existant, compris plinthes*

*Grattage des colles éventuelles, nettoyage et préparation du support*

*Fourniture et pose d'un nouveau revêtement de sol de type pvc, compris plinthes*



**BUREAU  
VERITAS**

**FICHE DE CONSTAT**

**FC n°3**

**STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Murs**

Constat - Localisation :

Ebrasement de fenêtre en mauvais état à cause d'une infiltration. Infiltration réparée

**PROPOSITION D'ACTION**

PRIORITE FC n°3

**Traité le mur et repeindre l'ébrasement**

Décision FC n°3

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
ff	1	250	<b>250</b>

*Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure*



**Le prix comprend :**

*Nettoyage et grattage des supports existants*

*Préparation du support, compris reprise d'enduit plâtre ponctuel*

*Peinture de finition*



**BUREAU  
VERITAS**

## FICHE DE CONSTAT

**FC n°4**

### **MENUISERIES EXTERIEURES** : Menuiseries extérieures

#### Constat - Localisation :

Les fenêtres ne sont pas en bon état dans l'ensemble. Elles ne sont plus étanches à l'air et à l'eau pour certaines

### **PROPOSITION D'ACTION**

PRIORITE FC n°4

**Vérification de l'étanchéité de l'ensemble des fenêtres et réglage des fenêtres ou changement du joint.**

Décision FC n°4

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
Unité	96	200	<b>19 200</b>

*Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure*



#### **Le prix comprend :**

*Traitement d'étanchéité à l'air  
Colmatage des orifices apparents  
Vérification des quincailleries et des systèmes d'ouvertures  
Dépose et remplacement des joints  
Reprise ponctuelle des peintures de finitions*



**BUREAU  
VERITAS**

**FICHE DE CONSTAT**

**FC n°5**

**CHAUFFAGE, VENTILATION, CLIMATISATION : VMC**

Constat - Localisation :

les bouches de VMC ne sont pas en bon état, certaines sont déboîtées(R+2 Locaux police) et elles ne sont pas nettoyées dans l'ensemble

### **PROPOSITION D'ACTION**

PRIORITE FC n°5

**Remettre en place les bouches déboîtées et nettoyer l'ensemble des bouches de VMC**

Décision FC n°5

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
ENS	1	250	<b>250</b>

*Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure*



#### **Le prix comprend :**

*Provision pour intervention ponctuelle (50 euros pour 4 bouches VMC)*

*Hypothèse de chiffrage sur la base de 20 bouches de VMC*

<b>FICHE DE CONSTAT</b>	<b>FC n°6</b>
-------------------------	---------------

**ELECTRICITE** : Généralités électricité

Constat - Localisation :

De nombreuses prises sont déboîtées et certaines sont hors d'usage notamment dans le service de la jeunesse et des sports

**PROPOSITION D'ACTION**

PRIORITE FC n°6

**Vérifier l'ensemble des fixations des prises et remettre en état celles qui ne sont pas correctement fixées.  
Faire une visite de conformité électrique (dernier rapport à notre disposition datant de janvier 2008)**

Décision FC n°6

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
ENS	1	800	<b>800</b>

*Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure*



**Le prix comprend :**

*Provision pour intervention ponctuelle*

## 6. Annexe : tableau récapitulatif des constats

Le tableau suivant reprend le contenu des fiches constat et la notation ; il comprend :

- Le renvoi à une fiche de constat numérotée contenant d'éventuelles photos d'illustration. (voir ci-après)
- « éléments observés » : il s'agit des composants, équipements ou dispositions constituant le bâtiment ou l'établissement.
- « constat - localisation » : analyse des points examinés mise en évidence des écarts.
- « propositions d'actions » : il s'agit de propositions de solutions permettant d'atteindre un meilleur niveau d'usage.
- Critères définis en lien avec le client.
- L'estimation financière des actions proposées (la valeur est arrondie à la centaine d'€ supérieure).

	NOTE	Éléments observés	Photo 1	Photo 2	Constat - localisation	Propositions d'actions	PRIORITE	Décision	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total arrondi
	0	<b>STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES</b>						<b>Clos-couvert</b>				
FC n°1		Murs			La partie basse des murs dans le hall d'entrée sont en mauvais état. Il semble qu'il y a de l'humidité	Traitement de l'humidité et repeindre le mur	Priorité 1	5	m²	30	35	1100
FC n°2		Sols			Les revêtements de sol du centre de recrutement et de formation de la police sont en mauvais état ainsi que dans les locaux de la jeunesse et des sports	Changer le revêtement de sol souple	Priorité 2	5	m²	317	70	22200
FC n°3		Murs			Ebrasement de fenêtre en mauvais état à cause d'une infiltration. Infiltration réparée	Traité le mur et repeindre l'ébrasement			ff	1	250	300

	NOTE	Éléments observés	Photo 1	Photo 2	Constat - localisation	Propositions d'actions	PRIORITE	Décision	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total arrondi
			-								0	0
	1	<b>MENUISERIES EXTERIEURES</b>						<b>Clos-couvert</b>				
FC n°4		Menuiseries extérieures			Les fenêtres ne sont pas en bon état dans l'ensemble. Elles ne sont plus étanches à l'air et à l'eau pour certaines	Vérification de l'étanchéité de l'ensemble des fenêtres et réglage des fenêtres ou changement du joint.	Priorité 1	5	Unité	96	200	19200
	1	<b>CHAUFFAGE, VENTILATION, CLIMATISATION</b>						<b>Chauffage, ventilation plomberie</b>				
FC n°5		VMC			les bouche de VMC ne sont pas en bon état, certaines sont déboîtées(R+2 Locaux police) et elles ne sont pas nettoyées dans l'ensemble	Remettre en place les bouches déboîtées et nettoyer l'ensemble des bouches de VMC	Priorité 1	1	ENS	1	250	300
	1	<b>ELECTRICITE</b>						<b>Electricité</b>				
FC n°6		Généralités électricité			De nombreuses prises sont déboîtées et certaines sont hors d'usage notamment dans le service de la jeunesse et des sports	Vérifier l'ensemble des fixations des prises et remettre en état celles qui ne sont pas correctement fixées. Faire une visite de conformité électrique (dernier rapport à notre disposition datant de janvier 2008)	Priorité 1	1	ENS	1	800	800

## 7. Album Photo



Fig. 1- Vue générale du bâtiment



Fig. 2- tableau électrique chaufferie



Fig. 3- Façade



Fig. 4- Façade



Fig. 5- Machinerie ascenseur



Fig. 6- Porte intérieure



Fig. 7- Fenêtres



Fig. 8- Porte intérieur en bois



Fig. 9- Revêtement de sol souple



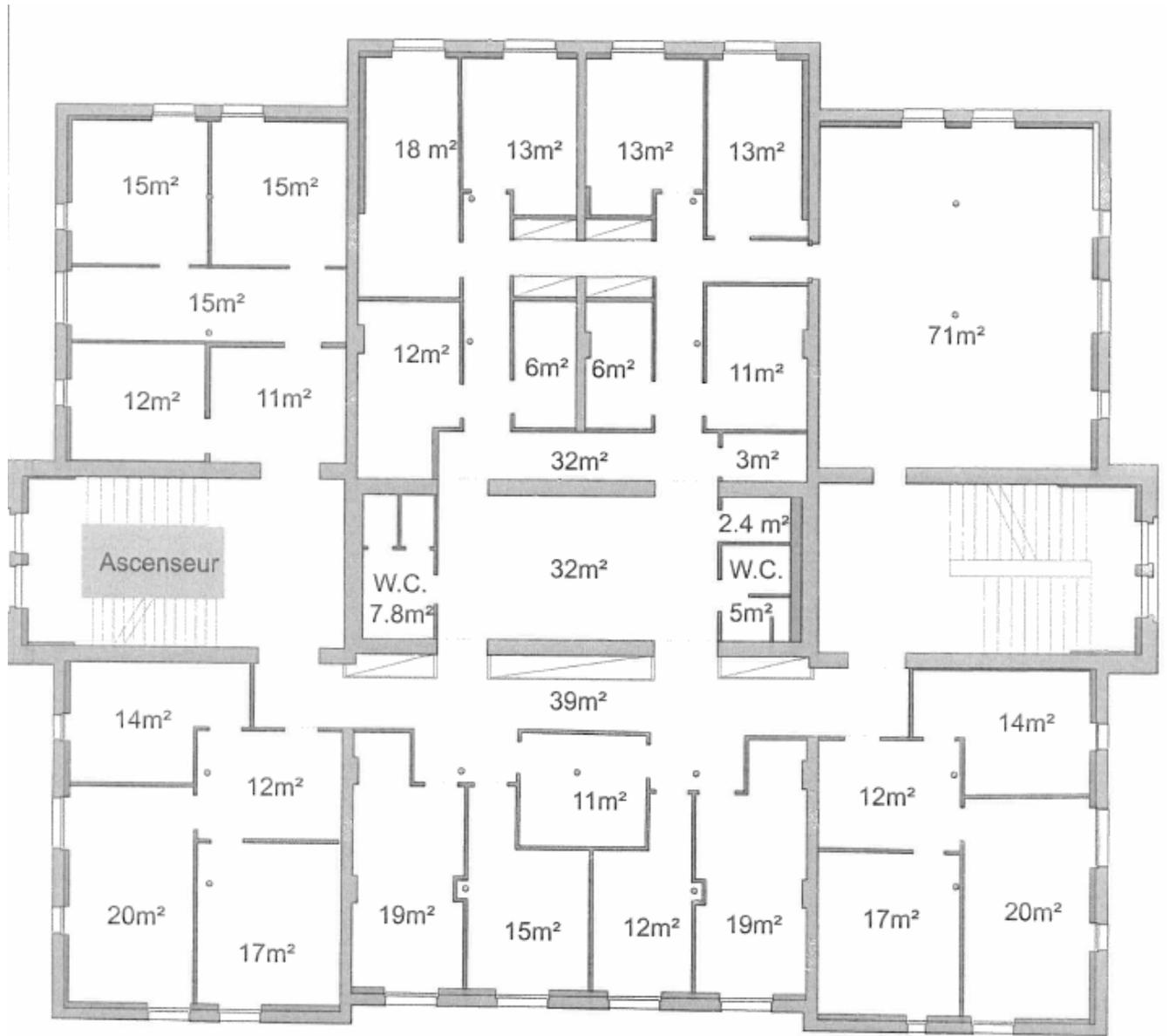
Fig. 10- Revêtement sol stratifié

# 8. Plans et repérage des constats

Plan RDC



# Plan 1<sup>er</sup> étage



# Plan 2<sup>ème</sup> étage

fc 2  →



fc 3